

en laissant le vent transporter sur sa terre les écorces et le bran de scie provenant des travaux qu'il exécute dans son moulin, sans prendre aucune précaution pour l'en empêcher. Le propriétaire de ce moulin se trouve bien à exercer une servitude sur la terre de son voisin, et celui-ci a droit de former contre lui une action négatoire.

L'occupant de grèves, même dépendantes du domaine public, occupées par tolérance de l'Etat, a droit à l'action possessoire ou à l'action négatoire de servitude, s'il est troublé par son voisin. C. sup.—*Cimon v. Bouchard*, 449.

RESPONSABILITE, *médecin, diffamation, dommages-intérêts, quantum*: Dire d'un médecin, qu'il aggrave les maladies pour faire de l'argent, et tenir sur son compte les propos suivants: "Vous n'avez pas peur de vous faire couper le cou par le docteur Gagnon, en vous faisant opérer par lui", constituent une diffamation. La Cour a accordé \$100 de dommages-intérêts. C. sup.—*Gagnon v. Cusson*, 233.

RESPONSABILITE, *passer, obligations du passer et du passager, faute commune, dommages-intérêts*: Bien qu'un passeur sur une rivière, qui transporte des piétons et des voitures d'une rive à l'autre au moyen d'un bac remorqué par un yacht à gasoline, ne soit pas un voiturier, il n'en est pas moins responsable des accidents auxquels il a contribué soit par sa négligence ou son imprudence, soit par le défaut d'aménagement de son bateau suivant les règles de l'art.

Mais celui qui embarque son cheval attelé, sur un tel bac, doit en avoir soin et le tenir à la bride, ou prendre toute autre précaution pour assurer sa tranquillité. Dans le cas de négligence des deux parties, il y a faute commune et les dommages-intérêts doivent être partagés. C. rev.—*Gaurin v. Legault*, 32.

RESPONSABILITE, *plaidoirie écrite, libelle, dommages-intérêts*: Where the plaintiff, in an attachment before judgment, falsely alleges the insolvency of the defendant, and persist in this allegation, even after he had desisted from his seizure, he may be, in a cross demand, condemned